

La stabilité du tissu économique de notre territoire et de ses emplois dépend aussi de la réussite des transmissions d'entreprises. Afin d'aider au mieux les chefs d'entreprise dans leur démarche de transmission, le MEDEF et ses partenaires ont mis en place une série d'outils pour vous accompagner. Permettre de préparer l'avenir du cédant, anticiper la cession de l'entreprise et trouver le bon repreneur : tel est l'objectif de cette action.

Portrait de l'entrepreneur

Portrait de l'entrepreneur

Portrait de l'entrepreneur

Témoignage

Témoignage

Témoignage

**PRÉPARER
UNE BONNE STRATÉGIE
DE TRANSMISSION
C'EST ESSENTIEL !**



TRANSMISSION D'ENTREPRISE
Anticipez à nos côtés



Pourquoi anticiper la transmission de son entreprise ?

La transmission est un moment clé dans la vie d'une entreprise. Elle représente un enjeu tout particulier pour son avenir. La décision de céder son entreprise n'est pas toujours facile à prendre pour celui qui la dirige. De plus, c'est un processus long et complexe au niveau administratif, fiscal et juridique. Pour que l'opération de transmission se déroule dans les meilleures conditions possibles, elle doit être anticipée.

Quel est l'avantage majeur d'une bonne préparation ?

Une transmission bien préparée assure la pérennité de l'entreprise. L'ensemble des transmissions possibles est envisagé (transmission familiale, transmission par un repreneur extérieur ou transmission à un ou plusieurs salariés de l'entreprise) et le cédant peut choisir la solution la plus avantageuse pour lui et pour l'avenir de l'entreprise et des Hommes qui la composent.



La préparation à la transmission concerne-t-elle tous les chefs d'entreprises ?

Responsables de moins de 10 salariés, de 50 ou de plus de 100, tous les chefs d'entreprises de tout secteur d'activité devront un jour céder leur entreprise. Chacun doit donc s'y préparer et anticiper pour faire de la transmission un véritable succès.

A quel moment faut-il commencer à se préoccuper de la transmission de son entreprise ?

La transmission est une démarche de longue haleine. Le mieux serait d'y penser dès la création de l'entreprise. Cependant, il devient indispensable de s'y préparer lorsque le chef d'entreprise atteint les 50-55 ans. Le dirigeant doit alors intégrer dans sa stratégie "le passage du flambeau". Il doit se donner le temps, tout en préparant son avenir personnel, d'investir et de rendre son entreprise encore plus séduisante.



De quelle façon anticiper la transmission de son entreprise ?

Pour une transmission réussie, le cédant doit avant tout se préparer psychologiquement à transmettre son entreprise. Quand il se sent prêt pour la transmission, il lui est conseillé de suivre une méthodologie en plusieurs étapes. La première phase repose sur le diagnostic précis et l'évaluation de l'entreprise (points forts et faibles de l'entreprise, état des lieux de la clientèle, des fournisseurs, etc.). Il s'agit ensuite de mettre en place un projet de transmission sur le plan social, fiscal et juridique. Enfin, étape cruciale, le cédant doit choisir un repreneur pour concrétiser la transmission. Il est important de rassurer les salariés, les banquiers et les fournisseurs sur l'avenir de l'entreprise tout au long du processus de transmission.

Où trouver de bons conseils ?

Les chefs d'entreprises ayant déjà transmis sont des sources d'informations incontournables. Un partenariat entre le MEDEF, le CRA, OSEO et le réseau Entreprendre a été instauré. Ils sauront répondre à toutes vos questions.



Comment trouver le bon repreneur ?

Les acquéreurs potentiels bénéficieront grâce aux partenaires du MEDEF d'un accompagnement dans leur projet de reprise. Ils pourront être mis en relation avec les cédants en fonction de l'adéquation entre leurs attentes, leurs compétences et celles des offres de cession.



FICHE CONTACT

Je souhaite

- Bénéficier d'un accompagnement*
- En savoir plus sur l'accompagnement*
- Connaître les dates de réunions d'information*

Nom _____ Prénom _____

Société _____

Adresse _____

Tél _____ Fax _____

E-mail _____

COUPON À RETOURNER AU MEDEF ??
Coordonnées à indiquer